Chargé de mission évènementiel et vie associative

La commune de Bourg de péage recrute son (sa) Chargé de mission évènementiel et vie associative
Cadre d'emploi des Attachés, à temps complet (38h30), à partir du 02 septembre 2024
CDD de 2 ans renouvelable (dans la limite de 6 ans)

Idéalement située au pied du Vercors, au carrefour de la Vallée du Rhône et du sillon alpin, Bourg de Péage est à 45 min de Grenoble, 1h15 de Lyon et à 10 minutes de la gare Valence TGV. En rejoignant nos équipes, vous aurez l'occasion de découvrir les nombreux atouts de la Ville, notamment le Bois des Naix, un véritable écrin de verdure de 12 hectares et les quais de l'Isère. Bourg de Péage s'attache à être une ville accueillante, dynamique, qui cultive l'art du bien vivre ensemble. La Ville bénéficie d'équipements modernes, de services publics de qualité, d'un espace économique de 70 hectares, d'un tissu associatif particulièrement riche et de nombreuses animations festives, sportives et culturelles qui rythment l'année.

En relation étroite avec la cheffe de service SCVA et la directrice de la DEESC, il organise et coordonne la mise en place de projets évènementiels sur Bourg de Péage, dans les secteurs sportifs et culturels et plus globalement dans le cadre de l'animation de la ville.
Il participe à la mise en place et au fonctionnement de la commission extra-municipale Vie Associative
Il anime le réseau associatif péageois et propose des actions en direction des associations (formations de bénévoles…)
Il gère les réservations de matériels et véhicules mis à disposition des associations
Il peut s'appuyer sur les équipes administratives et techniques du service SCVA par l'intermédiaire de la responsable de service ou de son adjoint.

ACTIVITES SPECIFIQUES/ SAVOIRS FAIRE

Conseil, sécurisation administrative, veille règlementaire et juridique :
Conseiller sa hiérarchie et alerter sur les risques et leur traitement
Rechercher des informations auprès de sources variées
Développer et entretenir des réseaux professionnels d'information

Organisation et coordination de projets évènementiels, en particulier sportifs et culturels :
Organiser et coordonner des projets évènementiels dans les secteurs de l'animation, du sport et de la culture en lien avec la commission vie associative, le milieu associatif, les élus et les services municipaux
Suivre le plan de communication des évènements en lien étroit avec le Cabinet du maire

Animer la commission extra-municipale sport-culture :
Participer à la mise en place et au fonctionnement de cette commission
Assurer la planification, l'ordre du jour et le secrétariat des réunions

Développer et animer des partenariats :
Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques
Entretenir les relations avec le réseau associatif
Mettre en valeur auprès des partenaires, la politique sportive et culturelle Péageoise

Animer le réseau associatif péageois :
Etudier le label « centre ressources vie associative » en lien avec la Région
Mise en place d'un plan de formation des bénévoles en lien avec Drôme Profession Sport-Animation
Gestion et animation des réunions d'information, de concertation…
Installer un dialogue avec les différents partenaires associatifs

Gestion administrative et budgétaire :
Elaborer et gérer le budget lié à l'évènementiel et au matériel mis à disposition des associations
Réaliser le suivi administratif et le bilan des projets évènementiels
Rédiger des rapports de proposition et des comptes rendus circonstanciés

Qualités requises :

- Discrétion professionnelle
- Travail d'équipe
- Disponibilité
- Sens de l'organisation et autonomie
- Capacité d'anticipation et de gestion des situations d'urgence
- Capacité à gérer son stress
- Sens des responsabilités
- Aptitude relationnelle, qualité d'écoute, d'empathie
- Capacité d'observation et à faire remonter les informations
- Réactivité et adaptabilité aux évolutions de contexte
- Capacité à proposer des axes d'amélioration
- Bonne condition physique

Profil recherché :

Diplômé(e) (niveau BAC + 2 à minima), vous justifiez d'une solide expérience dans un poste similaire et maîtrisez les enjeux des collectivités territoriales dans le domaine sportif, associatif et culturel

Conditions de travail :

CDD de 2 ans renouvelable (dans la limite de 6 ans)
Permis B obligatoire
38h30 hebdomadaire du lundi au vendredi (réunions publiques possible en soirée)
Traitement statutaire + RIFSEEP + prime annuelle + titres restaurant + CNAS + COS + droit à ARTT

Merci d'adresser votre candidature avec CV + Lettre de motivation avant le 02 mai à :

Madame le Maire Nathalie NIESON
Direction des Ressources Humaines
Rue du Docteur Eynard - BP 43
26 301 BOURG DE PEAGE cedex